

“Trame verte et bleue urbaine et périurbaine”

Expérimentation et observation des pratiques

- RETOUR D'EXPERIENCE -

05/18

CONTRAT DE TERRITOIRES CORRIDORS BIOLOGIQUES - 2011-2015

Ce programme d'actions veut maintenir ou rétablir le maillage écologique sur le territoire. Il se divise en plusieurs missions qui s'articulent autour de 4 volets :

- Intégrer les enjeux « connectivité écologique » dans les documents réglementaires,
- Approfondir les connaissances et études complémentaires pour les intégrer dans les documents de portée réglementaire,
- Réaliser des travaux ou mesures de restauration de la connectivité,
- Animer, communiquer et sensibiliser.

Contexte

Plusieurs études vont préparer l'émergence de ce projet : En 2007 une étude IPAMAC sur la «trame écologique du Massif Central», 2009 la cartographie des Réseaux Ecologiques en Rhône-Alpes qui vise la prise en compte des trames vertes et bleues préfigure le SRCE.

En 2008-2010 se déroule l'étude lancée par Saint-Etienne Métropole (SEM) sur la faisabilité d'un programme de préservation de la biodiversité ordinaire. Cette étude sera la préfiguration du contrat corridors 2011-2015. 249 251 habitants sont concernés par la TVB (INSEE 2013). Les corridors s'étendent sur 387 ha.

Spécificités du territoire

Marquée par son histoire industrielle et minière, l'agglomération de Saint-Etienne porte une urbanisation soutenue en fond de vallée avec de nombreuses infrastructures de transport d'où une fragmentation importante des milieux.

Ce programme d'actions se développe à l'échelle intercommunale sur 45 communes de la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole.

Il couvre les Monts du Lyonnais, du Massif du Pilat, les Gorges de la Loire, réservoirs de biodiversité et l'urbanisation forte en fond de vallée sur des espaces ruraux et péri urbains .

Les espèces à enjeux :

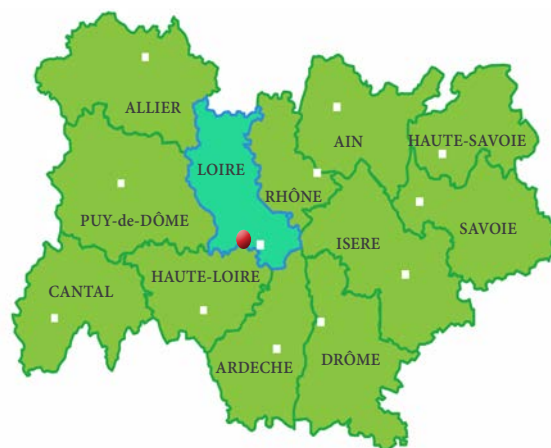
Les espèces indicatrices de la pertinence des travaux sont le chevreuil, des mustélidés (martre, fouine, putois, blaireau), le renard.

Les espèces indicatrices des milieux ouverts non agricoles sont des oiseaux dont le busard cendré qui est une espèce patrimoniale.

SAINT-ETIENNE METROPOLE

Loire

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Identité du territoire

Corridor de la Fouillouse Sud : communes de l'Etrat, la Fouillouse et Villars.

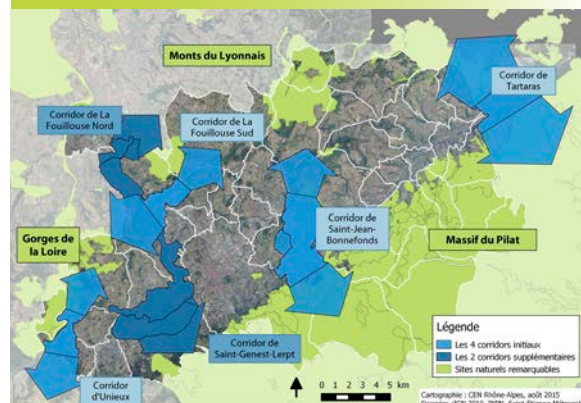
Corridor de la Fouillouse Nord : communes d'Andrézieux-Bouthéon, la Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Just-Saint-Rambert.

Corridor de Saint-Genest-Lerpt : communes de Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt, Villars, Saint-Etienne.

Corridor de Tartaras : communes de Châteauneuf, Tartaras, Saint-Joseph, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Trèves, Saint-Romain-en-Giers, Dargoire.

Corridor de Saint-Jean-Bonnefonds : communes de Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Jean-Bonnefonds, Sobiers.

Corridor d'Unieux : communes de Fraisses, Saint-Paul-en-Cornillon, Unieux.



Nombre d'habitants (Agglomération SEM): 400 000
Superficie : 600 km²
Secteur prioritaire du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Rhône-Alpes: « Saint-Etienne Métropole »



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



Le Contrat de Territoires Corridors Biologiques Saint-Etienne Métropole s'étend de 2011 à 2015

Le coût :

2 394 167 € coût global

Les financeurs :

- FEDER
- FEADER
- Région Rhône-Alpes
- Saint-Etienne Métropole
- Certains porteurs d'action (en auto financement)

Les acteurs impliqués :

Maitrise d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole

Maitrise d'ouvrage « associée » et / ou Maitrise d'œuvre « associée »:

Chambre d'agriculture ,

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes CEN RA,

Fédération départementale des chasseurs - FDCL,

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature FRAPNA,

Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire (SMAGL)

Commune de Saint-Paul-en-Cornillon,

Ville de Saint-Etienne

Laboratoire IEVS – UMR 5600CNRS – Université

Jean Monnet Saint-Etienne

Maitres d'œuvre délégués :

LPO Loire

Ecovia

SAFER

Organisme de conseil

Conservatoire des Espaces Naturels CEN

Services techniques

Direction du Développement Durable de SEM

Gouvernance :

Cette action a fait appel à une multiplicité d'acteurs, de porteurs d'actions dont les statuts varient et se cumulent, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, avec une diversité de problématiques : agriculture, urbanisme, infrastructures, ...

Trois numéros de "La lettre des corridors" ont été destinés à 4000 foyers habitant les communes des 6 corridors. Une réunion de pilotage par an (soit 5 COPIL) et 4 à 5 réunions techniques par an (soit 20 à 25 COTECH) ont été menées.

Cette gouvernance est le fruit de partenariats anciens, de toutes cultures et formes (associations, Universités et chercheurs, chambres consulaires, collectivités, gestionnaires d'infrastructures, entreprises privées, ...)

Description du projet

Six zones de vigilance corridor ont été identifiées sur un territoire élargi incluant SEM et les communes limitrophes :

- Trois corridors reliant les monts du lyonnais aux gorges de la Loire
- Deux corridors reliant les monts du lyonnais au massif du Pilat
- Un corridor reliant les gorges de la Loire et le massif du Pilat. Ces corridors correspondent aux fuseaux du SRCE

Le programme d'action sur ces corridors a pour objectifs de :

- Mettre en œuvre des actions concrètes de préservation et de restauration de la fonctionnalité écologique de ces 6 liaisons,
- Soutenir les acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels et de concerter l'ensemble des acteurs locaux,
- Capitaliser et partager cette expérience à l'échelle du Massif central.

Les enjeux :

L'enjeu de ce programme est de maintenir ou rétablir le maillage écologique sur le territoire victime de nombreuses ruptures de continuités écologiques. Ce territoire urbain et péri urbain est un carrefour d'échanges pour la faune et la flore, par voie terrestre, par les cours d'eau ou par les airs. Il fait le lien presque immédiat entre les trois réservoirs de biodiversité principaux que sont les Monts du Lyonnais, le Massif du Pilat et les Gorges de la Loire.

Déroulé et méthodologie :

En 2008 Saint-Etienne Métropole lance une étude , menée par ASCONIT Consultants, de faisabilité en faveur de la préservation de la biodiversité ordinaire et du bon fonctionnement des corridors écologiques du territoire. Cette étude comporte :

- Un diagnostic qui cartographie les potentialités des corridors, et vérifie et complète les données existantes.
- Une phase d'analyse des enjeux avec les acteurs locaux pour valider, compléter, corriger cette cartographie, identifier et hiérarchiser les enjeux.
- La définition d'une stratégie d'intervention en précisant les objectifs à long terme, les pistes d'action, puis en validant ces choix.

Cette étude finalisée en 2010 préfigure le contrat de territoires corridors biologiques co-construit entre la SEM et les maitres d'ouvrage.

Source : SEM



Réalisations opérationnelles ou traductions réglementaires

Aspect réglementaire

- Ajout de l'indice « co » au classement des zones N ou A dans les PLU,
- Possibilité d'intégrer l'enjeu corridor dans les articles 2, 11 et 13 du règlement du PLU,
- Inscription d'espaces boisés classés (EBC).

Dimension opérationnelle

- Création et partage d'un outil de géo-visualisation,
- Aménagement du viaduc du Pertuiset, sur une voie ferrée désaffectée.
- Aménagement du Pont Breuil au-dessus de l'A72, sur une voirie communale en conciliant les usages.
- Restauration de la TVB au niveau de la confluence Gier-Bozançon par la restauration d'un passage inférieur sous l'A47.

Incidences

Incidences environnementales

Pour les milieux ouverts non agricoles : 198 sites ont été cartographiés, 139 inventoriés (387ha), 51 sites prioritaires retenus (dont 42 avec des actions à engager pour lesquels des notices de gestion ont été rédigées).

Mares : 365 mares ont été étudiées dont 179 jugées prioritaires et 149 à restaurer, proposition de création de 73 nouvelles mares dans 28 secteurs.

180 km de linéaire de haies et plus 1000 ha de boisements ont été inventoriés, 114 km à préserver, 25 km à restaurer, 63 km à créer.

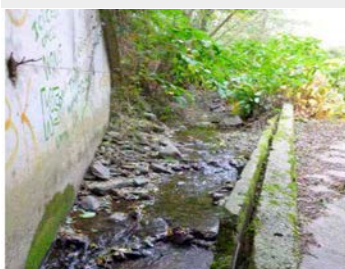
25 ouvrages ont été diagnostiqués dont 16 qui ont fait l'objet de préconisations d'aménagements. 3 chantiers de restauration ont été réalisés : le Bozançon (lauréat de l'appel à projet du Ministère « Rétablissement des continuités écologiques sur les infrastructures de transport existantes »), le Pont du Breuil sur l'A72, le viaduc du Pertuiset.

Incidences économiques

Des membres du réseau IPAMAC (association créée en 2000, regroupant les 10 parcs naturels du Massif central) ont réalisé un voyage d'étude en juin 2013 sur le territoire pour un transfert d'expérience (50 personnes (local et extra régional) présentes sur le retour d'expérience des actions PNR et SEM) 45 exploitations agricoles ont été diagnostiquées et 33 conventions MAET

(Mesures Agro Environnementales Territorialisées signées pour 310 ha de prairies et culture, 13 km de haies et 88 mares) pour un montant global de 209 330 €.

Source: GREN



Source : SEM



Secteur 4 Passage inférieur de l'A72 : Reconstitution du fond de lit du Bozançon

Incidences sociales

• La commune de de St-Paul-en-Cornillon a acquis le Bois de la Rive pour éviter une éventuelle exploitation de cet espace forestier indispensable au bon fonctionnement du corridor d'Unieux. Ce secteur, qui est un réservoir de biodiversité, a été inscrit en zone N au PLU avec la perspective de l'intégrer au périmètre de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire. C'est un espace privé qui devient public et enrichi le patrimoine collectif.

• 58 propriétaires et 99 ayants droits de parcelles à enjeux ont été contactés et sensibilisés. 11 propriétaires et 3 communes ont engagé des travaux (26 ha)

• Une journée de séminaire a été organisée à l'échelle de Saint-Etienne Métropole à l'attention des élus, techniciens communaux et partenaires techniques du contrat pour informer et sensibiliser sur l'intégration des corridors dans les documents d'urbanisme. Ce séminaire qui s'est déroulé en trois temps (une plénière introductive pédagogique, des ateliers pratiques avec études de cas et une visite de terrain), a été une vraie réussite avec la participation de 19 communes, (45 personnes environ).

• Les acteurs se sont fortement impliqués et ont été très enthousiastes à l'issue de cette journée.

Incidences urbaines

Le diagnostic spatio temporel de l'occupation des sols entre 1991 et 2010 a permis la modélisation de scénarios d'aménagement et de simulation spatiale.

Lors du contrat territoire corridors biologique, l'accompagnement de certaines communes au moment de la réalisation de leur PLU a permis l'intégration des corridors dans ces documents d'urbanisme. Un guide méthodologique a été réalisé à cet effet.



Localisation des tunnels du Bozançon Nord et Sud (corridor de Tartaras). Source : FRAPNA

Aménagement du viaduc du Pertuiset

Ce viaduc relie les communes d'Unieux et de Saint-Paul-en-Cornillon et constitue le seul passage encore aménageable sur la D108 pour reconnecter les réservoirs de biodiversité des Gorges de la Loire et du Pilat.

Ce projet a soulevé l'enthousiasme de l'équipe technique du SMAGL, qui a réalisé les travaux en régie, et des maîtres d'ouvrage, avec une implication forte de la commune d'Unieux, l'engagement des partenaires tout au long du projet, une concertation soutenue avec les riverains

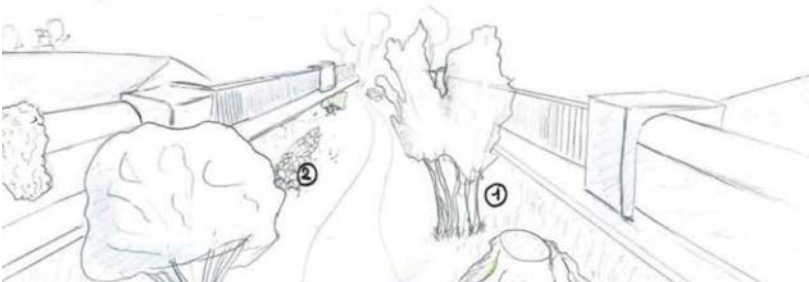
et le suivi scientifique de la FRAPNA pour mesurer l'efficacité de l'action.

Les perspectives

- Une valorisation des travaux par un panneau explicatif et des articles.
- Des travaux supplémentaires.
- Le suivi et l'entretien de la végétation, et le contrôle de la fréquentation du site.



Localisation du viaduc du Pertuiset (corridors d'Unieux) Source FRAPNA



Projet d'aménagement du viaduc du Pertuiset avant travaux - Source FRAPNA



Etat du viaduc du Pertuiset avant travaux - Source FRAPNA

Difficultés rencontrées :

- La difficulté à mobiliser dans la durée, l'implication tardive de certains acteurs, les difficultés administratives et les contraintes dues aux échéances des financeurs ont été des obstacles réels au déroulement du programme d'action.
- Le transfert des compétences voirie, espace public et eau à la métropole en janvier 2015.
- La dureté foncière.

Leviers d'action :

- L'animation foncière est un moyen déterminant pour motiver et sensibiliser notamment à la valeur patrimoniale des espaces pour argumenter sur des actions d'aménagement.

Points d'amélioration :

Les moyens dédiés à la dimension « animation » doivent être convenablement évalués.

Une gouvernance interne plus claire sur le rôle des différents partenaires faciliterait la gouvernance au sein du programme.

Une « culture environnementale » plus partagée contribuerait à la transversalité des actions, avec un portage qui la ferait prendre en compte par tous les services concernés.

Points forts :

- L'accompagnement des communes pour leurs documents d'urbanisme a été une action pivot du contrat en fournissant aux communes des connaissances naturalistes nécessaires pour la compréhension écologique globale de leur territoire, pour lever les craintes et sensibiliser au patrimoine naturel.
- La TVB est désormais perçue comme un atout et non plus comme une contrainte.
- La restauration de connexions dans des secteurs très contraints.
- Le changement du regard des décideurs locaux sur la TVB durant le temps du projet et de l'action est perceptible, avec une TVB plus concrète, de même que les atouts et les enjeux à la prendre en compte dans leur projet de développement communal.

Personnes rencontrées :

Mme Sylvie FAYOLLE, vice-présidente SEM chargée du DD et Maire de Saint-Paul-en-Cornillon

M. Jean Baptiste CALVI, directeur du DD à SEM et ville de Saint-Etienne

Mme Célia RENAUD-MALHERBE, chargée de mission DD à SEM et ville de Saint-Etienne.

Auteurs : UR CAUE RA et LPO Loire

Date de réalisation : Avril 2016 - Date de publication : Juillet 2017

Mise en forme de la fiche : UR CAUE RA



Action financée par
la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et
le FEDER

